



Syndicat Force Ouvrière Des Ets ERTECO FRANCE PARIS IDF
o8 Avenue de la Tremblaie
91 220 LE PLESSIS PATE

Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Bilan simplifié avant répartition							
Actif	31/12/2016			31/12/2015	Passif	31/12/2016	31/12/2015
	Brut	Amort et Dép	Net	Net			
Actif immobilisé					Fonds syndicaux		
Actif incorporel					Réserves	10 044,08	9 141,42
Actif corporel					Report à nouveau	-	0
Actif financier					Résultat	110,42	902,66
TOTAL (I)	0	0	0	0	TOTAL (I)	10 154,50	10 044,08
					Provisions (II)	0	0
Actif circulant					Fonds dédiés (III)		
Stock et fournitures							
Créances					Dettes financières		
TOTAL (II)	0	0	0	0	Dettes diverses		
					TOTAL (IV)	0	0
Disponibilités (III)	10 154,50	0	10 154,50	10 044,08			
Comptes de régularisation (IV)			0		Comptes de régularisation (V)		
TOTAL GENERAL	10154,5	0	10154,5	10044,08	TOTAL GENERAL	10 154,50	10 044,08

Compte de résultat simplifié					
Charges	31/12/2016	31/12/2015	Produits	31/12/2016	31/12/2015
Charges d'exploitation			Produits d'exploitation		
Achats	1021,85	643,21	Cotisations	629,6	1262,08
Autres charges externes	0	78	Subventions	1500	1500
Autres services extérieurs	1038,87	1201,25	Autres produits	0	0
Impôts et taxes	0	0	Transferts de charges	0	0
Autres charges	0	0	Reprises amort et prov	0	0
Dot amort et prov	0	0			
TOTAL (I)	2060,72	1922,46	TOTAL (I)	2129,6	2762,08
Charges financières (II)	0	0	Produits financiers (II)	41,54	63,04
Charges exceptionnelles (III)	0	0	Produits exceptionnels (III)	0	0
Engagements à réaliser sur contributions de financement (IV)			Contributions de financement- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)	0	0
TOTAL GENERAL	2060,72	1922,46	TOTAL GENERAL	2171,14	2825,12
Solde créditeur: Bénéfice	110,42	902,66	Solde débiteur: Déficit	0	0

Sommaire

1 - Règles et méthodes comptables

1.3	<i>Disponibilités</i>	page 4
1.5	<i>Réserves</i>	page 4
1.7	<i>Cotisations encaissées</i>	page 4

2 - Complément d'informations relatives au bilan, et au compte de résultat

2.3	<i>Disponibilités</i>	page 4
2.5	<i>Fonds syndicaux</i>	page 4
2.7	<i>Ressources de syndicat</i>	page 4
2.8	<i>Autres services extérieurs</i>	page 4

3 - Informations complémentaires

3.1	<i>Effectif</i>	page 5
3.2	<i>Engagements de retraite</i>	page 5
3.3	<i>Autres engagements financiers et sûretés réelles données et reçues</i>	page 5
3.4	<i>Événements postérieurs à la clôture d'importance significative n'ayant pas donné lieu à un enregistrement au bilan, ni au compte de résultat</i>	page 5
3.5	<i>Intégration globale dans une consolidation</i>	page 6

4 - Informations spécifiques aux organisations syndicales :

4.1	<i>Ressources de l'année</i>	page 6
4.2	<i>Contributions publiques de financement</i>	page 6
4.3	<i>Actions de solidarité des organisations syndicales</i>	page 6
4.4	<i>Contributions en nature</i>	page 6

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2016

0
00

Les comptes du Syndicat Force Ouvrière Des Ets SAS ERTECO FRANCE PARIS IDF par les données suivantes au 31 décembre 2016 :

- Total des produits : 2 171,14 €
- Total du bilan : 10 154,50 €
- Excédent de l'exercice : 110,42 €

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'organisation syndicale pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2016 et clos le 31 décembre 2016.

1 - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels du Syndicat Force Ouvrière Des Ets SAS ERTECO FRANCE PARIS IDF sont établis en conformité avec le règlement N°2009-10 du 3 décembre 2009 du Comité de la réglementation comptable, afférent aux règles comptables des organisations syndicales, notamment au regard des principes comptables généraux tels que ceux de prudence, du nominalisme monétaire (coûts historiques), de la permanence des méthodes, de la spécialité des exercices et de la continuité de l'activité.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1 Disponibilités

Les disponibilités sont comptabilisées à leur valeur nominale.

1.2 Réserves

Elles correspondent au cumul des excédents antérieurs.

1.7 Cotisations encaissées

En application du § 2.2.2. Du règlement N°2009-10 du 3 décembre 2009 du Comité de la réglementation comptable, les cotisations sont inscrites au compte de résultat lors de leur encaissement et pour leur quote-part revenant à la l'union départementale.

2 - Complément d'informations relatives au bilan, et au compte de résultat

2.3 Disponibilités

Le poste « disponibilités » comprend les comptes courants bancaires et sur livret, la caisse et éventuellement les chèques à l'encaissement.

2.5 Fonds syndicaux

Fonds syndicaux en euros	31/12/2016	Résultats de l'exercice	31/12/2015
Réserves	10 044.08		9 141.42
Résultat de l'exercice	110.42	110.42	902.66
TOTAL	10 154.50	110.42	10 044.08

2.7 Ressources

Tableau requis¹ de calcul des ressources :

En Euros	2016	2015
Cotisations reçues nettes	629.60	1 262.08
(+) Subventions reçues	1500	1 500.00
(+) Autres produits d'exploitations perçus	0	0
(+) Produits financiers perçus	41.54	63.04
TOTAL des ressources	2171.14	2 825.12

Les « cotisations reçues nettes de reversements » correspondent à la quote-part des cotisations encaissées acquises à l'union départementale et inscrites au compte de résultat.

Les « autres produits d'exploitation perçus » correspondent principalement aux produits d'activités annexes.

Les produits financiers comprennent les intérêts des comptes sur livret et autres placements.

2.8 Autres services extérieurs

Les autres services extérieurs concernent essentiellement les frais de déplacements, de missions et réceptions, les honoraires, les frais d'affranchissement et de télécommunication...

3 - Informations complémentaires

3.1 Effectif salarié

Néant

3.2 Engagements de retraite

Néant

3.3 Autres engagements financiers et sûretés réelles données et reçues

¹ § 5.1.1 du règlement N°2009-10 du 3 décembre 2009 du Comité de la réglementation comptable, afférent aux règles comptables des organisations syndicales

Engagements reçus : néant
Engagements donnés : néant

3.4 Événements postérieurs à la clôture d'importance significative n'ayant pas donné lieu à un enregistrement au bilan, ni au compte de résultat.

Néant.

3.5 Intégration globale dans une consolidation

Néant.

4 - Informations spécifiques aux organisations syndicales :

4.1 Ressources de l'année

Le tableau requis figure en note 2.7, ci-dessus.

4.2 Contributions publiques de financement

Néant

4.3 Actions de solidarité des organisations syndicales

Néant.

4.4 Contributions en nature

L'organisation syndicale a bénéficié en 2016 de la mise à disposition à titre gratuit et à titre précaire du local et du matériel. Elle a également bénéficié de la mise à disposition à titre gratuit de 0,46 personnes en équivalent temps plein.